



PRÉFET DE L'AIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bourg-en-Bresse, le 31 mars 2020

COVID-19 – Eléments d'informations quotidiens à l'attention des élus locaux et parlementaires du département de l'Ain

Situation sanitaire générale :

A ce jour, sur la région Auvergne Rhône-Alpes, 3508 personnes sont passées dans des structures hospitalières. 267 sont décédées, 2366 sont toujours en hospitalisation, dont 597 en réanimation. 854 personnes ont pu regagner leur domicile.

Pour l'Ain : 10 personnes sont décédées, dont 4 supplémentaires en établissements hospitaliers. 68 sont accueillies en centre hospitalier, dont 19 en réanimation (+6). 45 personnes sont en hospitalisation conventionnelle, 4 en soins de suite et de réadaptation. 24 ont pu regagner leur domicile.

Répartition des prises en charge :

- Centre hospitalier de Fleyriat : 41 hospitalisations dont 14 en réanimation.
- Clinique Convert : 9 hospitalisations dont 5 en réanimation.
- Pour les autres : hospitalisations conventionnelles.

Versement des aides sociales :

Les aides sociales seront disponibles sur le compte des allocataires dès le samedi 4 avril, soit de manière anticipée, et dès le lundi 6 avril dans les bureaux de poste.

A ce stade, la Poste a prévu l'ouverture des 12 bureaux suivants :

- ✓ Ambérieu-en-Bugey
- ✓ Bellegarde-sur-Valsérine
- ✓ Belley
- ✓ Bourg-en-Bresse Préfecture
- ✓ Ceyzeriat
- ✓ Chatillon-sur-Chalaronne
- ✓ Ferney Voltaire
- ✓ Meximieux
- ✓ Miribel
- ✓ Oyonnax
- ✓ Pont-de-Veyle
- ✓ Trévoux

Un travail est en cours entre la préfecture et la Poste sur un élargissement de cette carte.

Ces prestations, vitales pour certaines populations, sont immédiatement retirées en argent liquide, générant probablement dans le contexte actuel un afflux et des tensions dans et aux abords de ces bureaux.

Si les forces de police et de gendarmerie sont déjà mobilisées, et des agents de sécurité recrutés par le groupe La Poste, le concours des polices municipales en vue de la sécurisation de ces sites sera indispensable et très apprécié.

Sur quelques bureaux, les dispositions sont déjà prises par les maires, en lien avec La Poste, tant en sécurisation passive qu'en sécurisation active.

Sécurisation des pharmacies :

Quelques inquiétudes remontent au niveau national autour des pharmacies et notamment de vols ou braquages de matériels de protection individuelle. Les forces de gendarmerie et police ont été sensibilisées. Les forces de l'ordre renouvellent et renforcent leur action auprès des officines pour élever le niveau de sécurité. Toutefois, la vigilance des professionnels mais aussi des polices municipales est importante, tant dans la réaction que dans la dissuasion.

Solidarité numérique :

L'usage du numérique étant bien souvent indispensable en cette période de confinement, un numéro dédié a été créé pour accompagner les usagers. Il est joignable du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures, au 01.70.772.372.

→ Même les plus connectés pourront trouver des informations utiles sur <https://www.solidarite-numerique.fr/> : aide pour faire l'école à la maison, outils partagés pour le télétravail, MOOC...